



Le Cercle d'Escrime du Havre a le plaisir de vous inviter au :

3^{ème} Challenge des frères Buchard,

Épreuve du circuit national vétérans à l'épée,

11 - 12 novembre 2017

Lieu : Complexe Multisports de la Gare, Place des Expositions, 76600 Le Havre.
Coordonnées GPS : Lat N 49°29'42" long E 0°7'39"

Engagements : Les inscriptions se feront jusqu'au mercredi 08 novembre 23H59 :

- Pour les tireurs licenciés FFE , engagement en ligne sur le site FFE ;
- Pour les tireurs licenciés dans un club étranger, par mail à l'adresse suivante contact.ceh@free.fr , en mentionnant : Nom, Prénom, date de naissance, club, nation, N° licence.

Montant : Les droits d'engagement sont fixés à **15 €** pour les femmes, **18 €** pour les hommes.

Les tireurs étrangers sont exemptés de droits d'engagement.

Horaires :

<u>Samedi 11 novembre</u> -	Hommes : Appel à 15h30	Scratch 15h45
<u>Dimanche 12 novembre</u> -	Hommes : Appel à 8h00 Dames : Appel à 9h30	Scratch à 8h30 Scratch à 10h00

Finales à partir de 15h

Arbitrage : conforme à la page 16 de la réglementation de l'arbitrage 2017-2018 :

LES CLUBS

Règle d'un arbitre dédié pour la catégorie Vétérans :

- **FLEURET ET SABRE**
Un arbitre dédié dans l'arme concernée sera exigé à partir de six tireurs engagés (Totalité Hommes et Dames)
- **EPEE**
Un arbitre dédié sera exigé à partir de huit tireurs engagés (Totalité Hommes et Dames). Il arbitrera dès le premier jour de compétition.
- L'arbitre dédié pourra être d'un autre club, d'un autre département, d'une autre zone ou d'un autre comité. Les clubs engageant **entre quatre et six tireurs (en Fleuret et sabre) et entre quatre et sept tireurs (en épée)** pourront, exceptionnellement, utiliser un Tireur Volontaire (TV), s'ils ne peuvent fournir un arbitre dédié. Le Tireur Volontaire sera présent le deuxième jour seulement. Dans ce cas, le tireur Volontaire sera licencié, **obligatoirement**, dans le club.

LE TIREUR VOLONTAIRE

- **ARBITRAGE**
 - ✓ Le Tireur Volontaire sera obligatoirement du club engageant les tireurs.
 - ✓ Il sera seulement sollicité dans le cas d'un nombre insuffisant d'arbitres.
 - ✓ Il prendra la responsabilité de sa poule et arbitrera le maximum de matchs en fonction de ses disponibilités.
 - ✓ S'il le peut, il arbitrera les matchs de tableau
 - ✓ Lorsque sa compétition sera terminée, il restera à la disposition du Directoire Technique qui lui indiquera s'il doit encore officier.
- **DEFRAIEMENT**
 - ✓ Le Tireur Volontaire devra régler son engagement.
 - ✓ Le Tireur Volontaire recevra une indemnité d'arbitrage de 10 Euros par tour de poule et de 2 Euros par match de tableau. Son indemnité ne pourra pas excéder l'indemnité due à un arbitre dédié ayant un diplôme équivalent.
 - ✓ Son repas de midi sera pris en charge par l'organisateur.
 - ✓ Son déplacement et son hébergement seront à la charge du club qui l'a engagé sur extranet.
 - ✓ Le Tireur Volontaire ne sera pas indemnisé s'il n'est pas sollicité par l'organisateur.

La CNA sensibilise l'ensemble des clubs pour que le Tireur Volontaire ne soit pas utilisé systématiquement à l'engagement de tous les circuits et qu'un réel effort soit fait pour que ceux-ci engagent un arbitre non tireur dédié.

Contact : Maître Gilles Jaffrézic : 06 09 66 23 23. gilles_jaffrezic@hotmail.com

FORMULE :

Le Règlement Fédéral a pour but d'anticiper l'afflux d'inscriptions, rendant impossible l'organisation d'une compétition dans les conditions actuelles sur 1 journée.

FAITES ATTENTION : REGARDEZ (selon le CLT Nat ACTUEL) si vous êtes concernés ou NON, par le pré-tournoi du samedi.

Le JEUDI sera publiée sur le site du club <http://ce.lehavre.free.fr> la liste des tireurs concernés par la compétition du SAMEDI après-midi et celle des tireurs pour le DIMANCHE matin.

Le samedi, pré-tournoi commençant en milieu d'après-midi. Sont concernés :

- ✓ Les tireurs V1et V2 classés F.F.E après la 64ème place jusqu'aux tireurs non classés ;
- ✓ Les tireurs V3 classés F.F.E après la 32ème place jusqu'aux tireurs non classés.
- ✓ Les vétérans classés au-delà de la 300^e place du classement national senior

Formule du samedi : un tour de poule de 7 ou 6, catégories mélangées, suivi d'un tableau d'élimination directe catégories séparées.

Dans chaque catégorie, les tireurs qui se qualifient pour le tableau de 8 sont qualifiés pour la suite de la compétition le dimanche.

Le dimanche, sont concernés:

- ✓ Les tireurs qualifiés à l'issue de la compétition de la veille ;
- ✓ Les tireurs V1 et V2 classés F.F.E jusqu'à la 64ème place ;
- ✓ Les tireurs V3 classés F.F.E. jusqu'à la 32ème place ;
- ✓ Les tireurs V4 classés ou non F.F.E ;
- ✓ Les tireurs vétérans classés F.F.E. jusqu'à la 300^e place en senior.
- ✓ Les tireurs étrangers ;
- ✓ Les tireurs repêchés pris dans l'ordre du classement après la poule du samedi.

Formule du dimanche : deux tours de poules de 6, sans éliminés, suivis d'un tableau d'élimination directe, par catégories séparées.

Les tireurs qui changent de catégorie seront considérés, pour les trois premiers CN, comme conservant leur place au classement F.F.E. de la saison précédente. Ils seront dispensés de pré-tournoi si ce classement le leur permet.

Récompenses : Les 4 premiers de chaque catégorie seront récompensés.

Restauration : Une buvette sera organisée tout au long du week-end (restauration sur les pistes interdite).

Matériel : Notre partenaire Escrime diffusion tiendra un stand tout au long de la durée des épreuves.

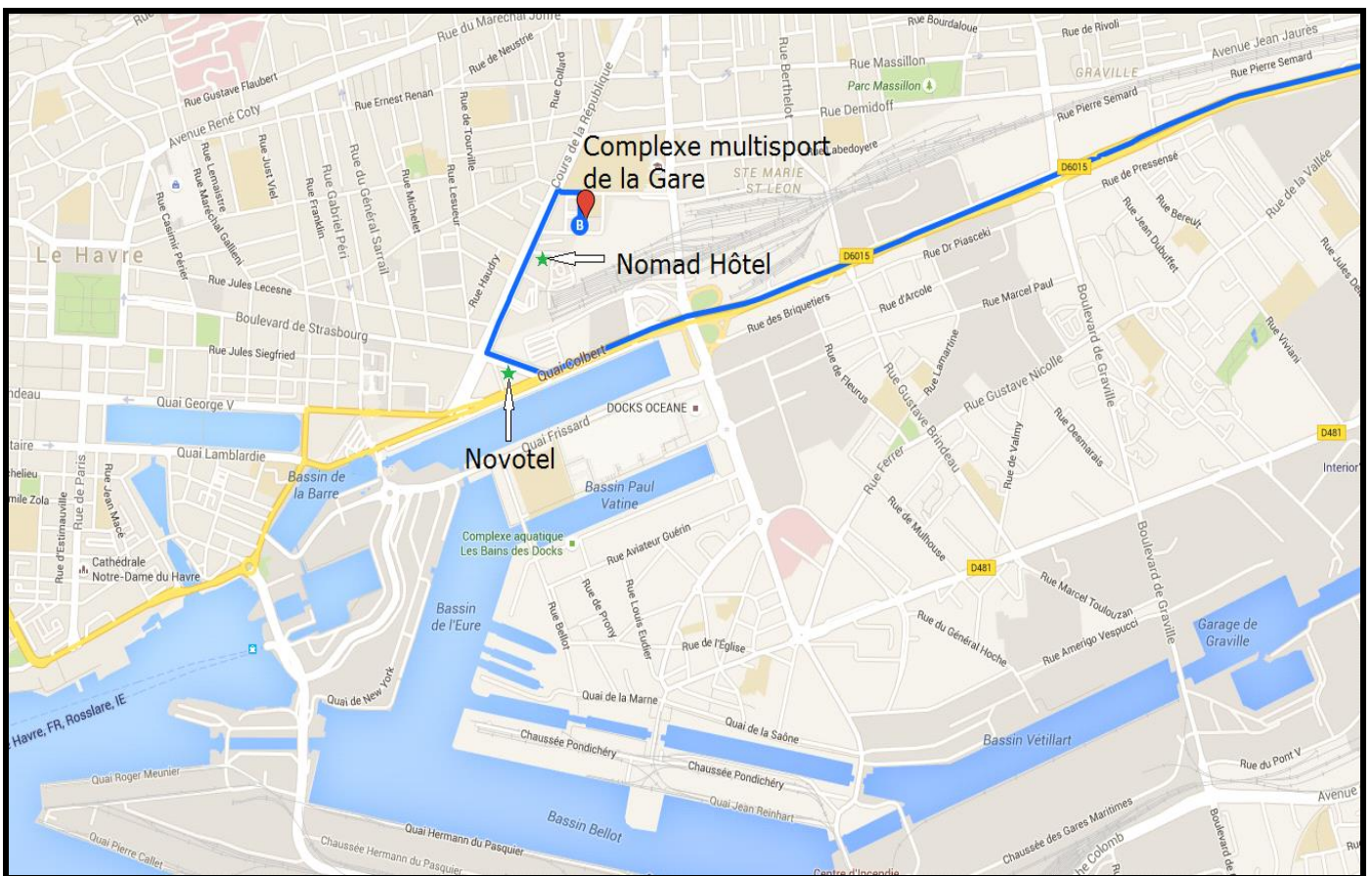
Accès au complexe :

Par la route : A partir de l'autoroute, suivre les panneaux « Le Havre Centre », se diriger vers la gare SNCF du Havre, remonter le cours de la République et tourner sur la droite après l'école de musique (grand bâtiment gris)

Par le train : Le complexe se situe à 5 minutes à pied de la gare du Havre.

Par le ferry : Le terminal des ferries se situe à 15 mn à pied du quartier de la gare

Navette : Les hôtels étant situés à proximité immédiate du complexe et de la gare, il n'y aura pas de mise en place de navette.



Se loger :

Nos deux hôtels partenaires

NOVOTEL Le Havre Centre Gare ****:

20 cours La Fayette, Quai Colbert, 76600 Le Havre. Tel : 02 35 19 23 23

- Tarif pour 1 personne, petit-déjeuner buffet compris : 55 € TTC
- Tarif pour 2 personnes, petit-déjeuner buffet compris (chambre à 1 grand lit de 160*200 ou chambre à 2 lits) : 60 € TTC
- Tarifs pour 3 personnes, petit-déjeuner buffet compris (chambre à grand lit double + canapé lit) : 67 € TTC
- Tarifs pour 4 personnes, petit-déjeuner buffet compris (chambre à grand lit double + canapé lit 2 lits simples) : 77 € TTC

La taxe de séjour est en supplément à 2.25€ par adulte (de plus de 16 ans) et par jour.

Réservation individuelle en mentionnant « compétition d'escrime » afin de bénéficier du tarif préférentiel, paiement sur place.

NOMAD Hôtel LE HAVRE GARE*** :

5 rue Magellan 76600 Le Havre. N° gratuit : 0 805 32 10 10, +33 (0)2 30 30 76 76 (étranger)

Chambre individuelle 49.00 € (petit déjeuner compris), Chambre double 61.00 € (petit déjeuner inclus). Taxe de séjour : 1.50 € par personne.

Tarifs garantis pour toute réservation faite avant le 3 novembre 2017 !

Autres hôtels à proximité du complexe (accessibles à pied):

Inter Hôtel Terminus ***

23 cours République 76600 LE HAVRE
02 35 25 42 48

Hôtel Kyriad **

quai Colbert 76600 LE HAVRE
02 35 26 49 49

Hôtel Ibis centre***

rue 129ème Régiment Infanterie 76620 LE HAVRE
02 35 22 29 29

Cette compétition est soutenue par :

